



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / 13/02/2023

Dossier complet le : 23/02/2023

N° d'enregistrement : 2023-6770

1 Intitulé du projet

Premier Boisement de 33ha de terrain agricole en Peuplier et Pins

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

MOREAU

Prénom(s)

Raymond et Liliane

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47C	Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols - Projet soumis à examen au cas par cas : Premier boisement d'une superficie totale de plus de 0,5 hectares. Dans le Maine et Loire (49) : commune de Saint-Philbert-du-Peuple, surface de 1.22ha en Peuplier et commune de Vernantes, surface 31.8 ha en Peuplier et Pins

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le propriétaire souhaite arrêter l'exploitation de ces parcelles en maïs. Ces parcelles présentent une productivité moyenne à médiocre fertilisation, désherbage et traitements. A 77 ans, le propriétaire ne se sent plus capable de continuer son activité agricole, et souhaite valoriser ses terres tout en conservant la gestion, accompagné d'une coopérative forestière.

Une première demande d'examen au cas par cas a été déposée en 2022. La demande n'ayant pas abouti favorablement, le propriétaire dépose cette seconde étude, retravaillée, avec une meilleure prise en compte des aspects environnementaux et paysagers. Des parcelles ont également été retirées pour rendre le projet plus cohérent.

Le boisement est à destination de production forestière et utilisation du produit bois.

- Description de l'état actuel : Pluviométrie annuelle de 647.9mm et température moyenne annuelle 12.4°C, sol brun, humifère sur 30cm puis argileux avec éléments grossiers 10%, pH 6, la partie centrale a un pH de 5.

- Par rapport au contexte pédo-climatique et au réchauffement, les essences forestières adaptées sont le pin laricio et pin teada partie centrale, l'essence forestière adaptée est le peuplier pour le reste du projet

4.2 Objectifs du projet

Valorisation de la propriété avec des objectifs économiques (production de bois d'oeuvre -déroulage - et d'industrie - palette, papier), et environnementaux (milieu favorable à la biodiversité, continuité des corridors boisés).

Le peuplier est très bien valorisée par les industries locales, et la ressource est en régression depuis une dizaine d'année,

menaçant l'avenir de la filière dans la région et tous ces emplois non délocalisables.

Ces parcelles seront ensuite gérées de manière durable, conformément au schéma régional de gestion sylvicole (SRGS) appliqué par un document de gestion durable, le plan simple de gestion.

Ce boisement sera financé via le Label Bas Carbone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La période d'intervention sera limitée entre mi-août et mi-mars afin d'éviter les perturbations de la faune sauvage (nidification).

Ouverture de 156 trous de plantation à l'hectare (diamètre 7 cm / trou) avec un maillage de 8m x 8m entre les plants. Ce maillage plus lâche que la populiculture traditionnelle (maillage de 7m x 7m, soit 200 tiges/ha) permettra de minimiser le prélèvement en eau des peupliers, favorisant ainsi l'expression de la zone humide.

Plantation manuelle des peupliers avec protections contre les chevreuils.

Le cultivar choisi sera de provenance certifiée et inscrit sur la liste des clones de peupliers "éligibles aux aides de l'état pour la culture en futaie". Trois clones différents seront sélectionnés de manière à diversifier la plantation.

Pas de désherbage ni à l'installation ni par la suite.

Absence de fertilisation.

Maintien d'une bande enherbée de 10 mètres tout autour de la plantation. Maintien des haies au sein de la parcelle et autour (haies composées majoritairement de taillis de peuplier).

Plantation d'une haie brise vue sur le bord est de la parcelle avec des feuillus diversifiés : aulne glutineux, saule sp., et bouleau. Ces essences sont par ailleurs très favorables à la biodiversité locale.

Les travaux de boisement seront réalisés sur la période automne/hiver

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Taille de formation à 2 ans

Entretien des interlignes par discage ou broyage les 5 premières années pour favoriser l'apport en eau et éviter l'installation d'insectes ravageurs (sésie, saperde) par gyrobroyage ou discage, hors période de sensibilité pour la faune (à partir du mois d'août)

Elagage à 3.5m à 3 ans

Elagage à 6m à 5 ans

Retrait des protections plastique et mise en centre de traitement des déchets.

A partir de la 6ème année, adaptation de l'entretien du sous-étage en fonction du faciès qui apparaîtra ; broyage tous les 3 ans

pour une mégaphorbiaie, ou broyage uniquement sur la ligne de plantation pour la frênaie.

Récolte entre 15 et 20 ans en période sèche, suivie d'un reboisement selon le cahier des charges présenté ci-dessus.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucun

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Peuplier : ZC 3 Peuplier : YB50 Peuplier : YB46p Mélange Pin Laricio/ Pin Taeda : YB46p	1.2 ha 16.8 ha 12.5 ha 2.5ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR Loire-Anjou-Touraine, n°FR8000032 pour la parcelle ZC3

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Selon http://sig.reseau-zones-humides.org/, les parcelles ZC3, YB50 et YB46 fait l'objet d'une "zone humide".</p> <p>Le boisement sera mené de façon à limiter les risques de pollution de l'environnement, limitant ainsi les risques de dégradation des habitats naturels aux alentours du projet ; pas de recours au désherbage chimique, aucun pesticide ne sera utilisé.</p>
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'évapotranspiration réelle d'une peupleraie est inférieure à celle d'une forêt alluviale du fait de la surface foliaire bien inférieure à un peuplement spontané, grâce à la faible densité des plants. Elle est également équivalente à l'évapotranspiration d'une prairie.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, la gestion sans intrants et sans retournement de sol sera favorable à la biodiversité (petits mammifères, insectes,...). De plus, une fois adulte, le boisement sera un habitat favorable aux oiseaux et aux chiroptères. Enfin, grâce au maintien des haies et d'une bande enherbée de 10 mètres de part et d'autre, leur fonctionnalités seront préservées : hydrologique (limite l'érosion et réduit la pollution des sols), agronomique (abrite des auxiliaires), paysager, et écologique (alimentation, refuge et reproduction de la faune)
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion d'un espace agricole en espace forestier
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incendie, tempête, grêle
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Séquestration de CO2 et rejet d'oxygène
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La populiculture est ancrée de le territoire, notamment en vallée du Loir et fait partie intégrante du paysage. Par ailleurs, le pin est également présent sur le territoire (Forêt Domaniale de Monnaie). Les parcelles sont entourées de haies feuillues, qui masquent la vue depuis la route (voir photos jointes au Cerfa). La seule vue du site est depuis la route communale à l'est du projet. Le projet prévoit donc l'implantation d'une haie brise vue en feuillus diversifiés en bord de route. Le projet n'aura donc pas d'impact paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion d'un espace agricole en espace forestier

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pas de travail du sol pour préserver les sols

La circulation des engins lorsque le sol est trempé sera proscrit afin d'éviter les ornières et tassement.

Entretiens à partir du mois d'aout, hors période de sensibilité pour la faune.

Diminution de la densité par rapport aux standards sylvicoles (150 tiges/ha retenues au lieu de 200 tiges/ha) en faveur de la zone humide.

Pas de recours au desherbage chimique, aucun pesticide ne sera utilisé pour préserver la flore, la faune et l'eau. Mise en place de cloisonnement pour le passage des engins lors de l'exploitation afin d'éviter au maximum le tassement du sol.

Les protections anti-gibiers seront enlevées après 6 à 10 ans et déposées en centre de tri.

Entretiens en gestion extensive passée la 5ème année, en faveur de la faune et la flore

Conservation d'une bande enherbée sur le pourtour de la parcelle pour laisser s'exprimer la prairie humide sous peupleraie. La bande enherbée permettra également un corridor entre le boisement et la haie. Ainsi, l'ombre portée ne l'étouffera pas.

Sélection de cultivars non allergènes pour la santé humaine

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de conversion de culture traditionnelle en peupleraie apportera une vraie plus-value environnementale au site. En effet, les forêts de peupliers régulent et réduisent le ruissellement de surface en fixant les sédiments, et filtrent les contaminants des cultures. La peupleraie est par ailleurs un habitat qui peut accueillir les oiseaux et chauves-souris. De par la faible densité de plantation et la faible surface foliaire, le peuplement ne prélèvera pas plus d'eau dans sol qu'un peuplement spontané de frênes ou d'aulnes, ou même une prairie. De plus, la séquestration carbone du peuplement l'inscrit pleinement dans la stratégie de lutte contre le changement climatique.

L'étude d'impact n'est pas justifiée du fait du gain écologique évident par rapport à la situation actuelle.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 1 : Analyse paysagère	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 2 : Analyse zone humide	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

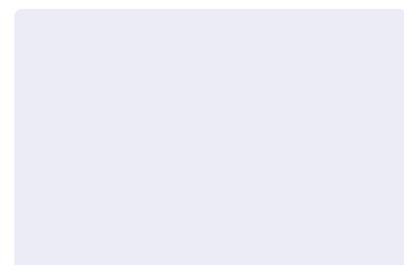
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 1 : Analyse paysagère	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 2 : Analyse zone humide	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MOREAU

Prénom Raymond et Liliane

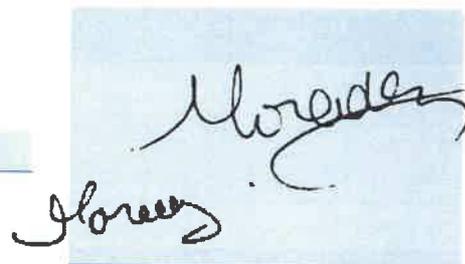
Qualité du signataire Propriétaire

À

Vannes

Fait le

23/02/2023



Signature du (des) demandeur(s)